

DES PRODUITS CERTIFIÉS POUR SÉCURISER VOS TRAVAUX

CC Nº: 1528920 S

Régime d'Imposition : Réel Simplifié

Centre d'Impôt : Treichville II

FACTURE N° 23 319 10107/Nº 00000858

NESTLE CI

01 BP 1840 ABIDJAN 01 C C N°0100756 U

Utilisateur DROH



Date Règlement Echéance Numero 27/12/23 Chèque 30 J 26/01/24 FA2302665	N° Client	
	41110027	
27/12/23 Chèque 30 J 26/01/24 FA2302005		

Référence	Désignation	Quantité	P.U. H.T.	% R.	Montant H.T.
	Votre BC N°4559267925;notre BL2302178	e/incern	de con		
EHEXA2B_D8	ECROU HEXAGONAL INOX D8 SOIT 4 PAQUETS DE 100PCS	400	45		18 000
VTHEA2B_12X60	VIS HEX ENT. FILETÉE INOX SOIT 5 PAQUETS DE 100PCS	200	430		86 000
VTHEA2B_10X30	VIS HEX ENT. FILETÉE INOX SOIT 4 PAQUETS	400	190	- 1	76 000
VTHEA2B_8X20	VIS HEX ENT. FILETÉE INOX SOIT 5 PAQUETS DE 50PCS	250	90		22 500
			,		
			,		

Total H.T.	Total TVA 18%	AIRSI	Total timbres	Net à payer
202 500	36 450			238 950

N.B.: Marchandise non échangeable - non remboursable

Arrêté la présente facture:

Deux cent trente huit mille neuf cent cinquante FRANCS CFA

Visa Client





DES PRODUITS CERTIFIÉS POUR SÉCURISER VOS TRAVAUX

SOS BOULONNERIE

77 rue des Foreurs

Treichville Zone 3

01 BP 1262 ABIDJAN 01

(+225) 21 24 41 82

NESTLE CI

01 BP 1840 ABIDJAN 01 C C N°0100756 U

Numéro

Date

Bon de livraison

Référence

Livraison

BL2302178

21/12/23

MARCHANDISES CONTRÔLÉES & LIVRÉES

Utilisateur

Référence	Désignation	Quantité	P.U. HT	Remise	Montant HT
	Votre BC N°4559267925;notre BL2302178				
EHEXA2B_D8	ECROU HEXAGONAL INOX D8 SOIT 4 PAQUETS DE 100PCS	400	45		18 000
VTHEA2B_12X60	VIS HEX ENT. FILETÉE INOX SOIT 5 PAQUETS DE 100PCS	200	430		86 000
VTHEA2B_10X30	VIS HEX ENT. FILETÉE INOX SOIT 4 PAQUETS 100PCS	400	190		76 000
VTHEA2B_8X20	VIS HEX ENT. FILETÉE INOX SOIT 5 PAQUETS DE 50PCS	250	90		22 500

TOTAL H.T.

202 500 TOTAL TVA

36 450 AIRSI

TOTAL TTC

238 950

N.B.: Passé 48h, aucune marchandise ne sera échangée - remboursée

WWW.SOSBOULONNERIE-CI.COM

Page

MAGASIN

(+225) 67 69 29 58

magasin@sosboulonnerie.com

COMPTABILITÉ

(+225) 09 06 40 00

tanoh.ahonon@sosboulonnerie.com

DIRECTION

(+225) 58 11 13 91

adm@sosboulonnerie.com

Nestle Cote D'Ivoire

Rue du Lycee Technique Abidjan Côte d' Ivoire



Page 1/8

Commande d'achat : 4559267925	Date: 20.12.2023	Imprimé: 21.12.2023
N° de fournisseur: 101129878	Conditions de livraiso	n: DDP Delivered Duty Paid
SOS Bouloulonnerie	Devise:	XOF Franc CFA BCEAO Bénin
Boîte postale 1262	Date de livraison:	20.01.2024
Abidjan 01		
Côte d'Ivoire		
Tel: 212 44182 Fax:		
E-mail: pierrelouis.boudier@sosboulonnerie.com	Notre référence:	AtMarket
	Contact achats:	
Votre référence:	CI OB A Fact M&I	
A l'attention de:	Jobrun Jobrun	Tel:
	Fax:	
	Sap.Workflow@nestle.	.com
	A	
	, ,	
	4	
Livrer à:	Facturer à:	
CI PL Abidjan	Nestle Cote D'Ivoire	
CI PL Abidjan	Finance Department	
Rue Cevalier de Clieu	Zone Industrielle Yopo	
Abidjan 01 Côte d'Ivoire	01 BP 1840 Abidjan 01	
Cole a Ivone		

Norme d'approvisionnement responsable Nestlé:

Notre norme d'approvisionnement responsable de Nestlé décrit les exigenc es et méthodes de travail que nous appliquons avec nos fournisseurs pourassurer la fourniture durable à long terme de matériaux et de services à Nestlé. Il établit des normes de base non négociables ainsi que des mesues importantes et pratiques urgentes de développement durable que nous demandons à nos fournisseurs, à leurs employés, agents et sous-traitants à respecter et à adhérer en tout temps lorsque entreprendre.

Le numéro de commande doit être mentionné sur la facture et tous les autres documents de livraison. L'approvisionnement doit être en concordance avec les conditions générales de Nestlé Côte d'Ivoire

Conditions de paiement :

Dû sous 60 jours à date de réception de facture

Votre facture doit comporter les mentions suivantes :

- a. Être adressée au Département Finance et Contrôle avec le nom complet de la société Nestlé
- b. Nom et adresse de votre entreprise
- c. Date et références de la facture (Numéro de facture)

En cas d#exonération de taxes, mentionnez-le ou joignez le justificatif

- d. Description détaillée des services ou biens fournis
- e. Montants et taxes tel que prescrit dans le pays
- f. Devise de facturation
- g. Numéro de bon de commande (ou joindre une copie)
- h. Signature et cachet pour les copies physiques

Nestle Cote D'Ivoire
Rue du Lycee Technique
Abidjan
Côte d'Ivoire



N° de commande/Date: 4559267925 / 20.12.2023

Page 2/8

Poste	N° d'article	N° d'article fournisseur	Description	
	Quantité	Unité	Date et heure de livraison Prix/Unité Vale	eur nette
10	146492407	SOS Boul 0177	Paquet de 100 Ecrou M8 Inox	
	4	Un.de base	4.500	18.000
Commar	nde selon contr:	4615339021 Poste 560		
Ecrou M8	Inox			
20	146492452	SOS Boul 0136	Paquets de 100 Vis H M12X60 8.8 Inox	
	5	Un.de base	43.000	215.000
Comman	nde selon contr:	4615339021 Poste 240		
Paquets de	50 Vis H M12X60 8.	8 Acier Inox		
30	146492448	SOS Boul 0132	Paquet de 100 Vis H M10X30 8.8 Acier Ino	
	4	Un.de base	19.000	76.000
Comman	nde selon contr:	4615339021 Poste 810		
Vis H M10	X30 8.8 Acier Inox			
40	146492412	SOS Boul 0157	Paquet 100 Rondelle Plate M3 Acier Inox	
	4	Un.de base	500	2.000
Commai	nde selon contr:	4615339021 Poste 360		
Rondelle I	Plate M3 Acier Inox			
50	146492444	SOS Boul 0128	Paquet de 100 Vis H M8X20 8.8 Acier Inox	
	5	Un.de base	4.500	22.500
Comma	nde selon contr:	4615339021 Poste 130		
Vis H M8	X20 8.8 Acier Inox			
Valeur	nette totale h	ors taxe		333.500

Nestle Cote D'Ivoire

Rue du Lycee Technique Abidjan Côte d' Ivoire



Nº de commande/Date: 4559267925 / 20.12.2023

Page 3/8

Conditions générales de la commande conditions générales d'achat

1. Portée. Les conditions du présent bon de commande (« BC ») s'appliquent à l'achat de (« Services ») ou de Biens (y compris des marchandises, des non-marchandises et des équipements) (« Biens ») décrits par le présent BC ; effectué par l'entité identifiée dans ce BC comme l'« Acheteur » auprès de l'entité identifiée dans ce BC comme le « Fournisseur ».

Si un accord écrit applicable à l'achat mentionné ci-dessus a été signé entre l'Acheteur et le Fournisseur, ou entre l'Acheteur ou le Fournisseur et toute Filiale de l#un ou l#autre, ou entre des Filiales de l'Acheteur et du Fournisseur (dans tous les cas le « Contrat-cadre »), l'achat de Biens ou de Services au titre de ce BC sera régi par le Contrat-cadre et les points suivants s'appliqueront:

sera régi par le Contrat-cadre et les points suivants s'appliqueront:
(i) si le Contrat-cadre spécifie les conditions supplémentaires valides de ce BC, alors les seules conditions valides du présent BC sont celles expressément identifiées dans le Contrat-cadre, ou (ii) si le Contrat-cadre n'indique pas les conditions supplémentaires valides de ce BC, alors le BC s'applique en plus du Contrat-cadre, mais en cas de contradiction, le Contrat-cadre prévaut.

Ce BC est considéré comme étant accepté par le Fournisseur dès la première occurrence de l'un des événements suivants : (i) si le Fournisseur ne rejette pas le BC dans un délai de 3 jours suivant son émission par l'Acheteur ; (ii) si le Fournisseur accepte expressément ce BC sous quelque forme que ce soit ; (iii) si le Fournisseur commence à exécuter ce BC de quelque manière que ce soit, ou (iv) si le Fournisseur accepte un paiement quelconque de l'Acheteur au titre de ce BC.

Toutes les conditions mentionnées dans un devis, un reçu, des factures ou tout autre document écrit du Fournisseur en lien avec la transaction établie par le présent BC, peu importe sa formulation ou sa forme, ou peu importe la date de réception par l'Acheteur ne seront pas applicables, ni valides. Ce BC prévaut et remplace tout contrat d'utilisateur final au clic ou par consentement électronique inclus dans les Services ou tout produit concerné par le présent BC. L'acceptation des Biens ou des Services fournis conformément à ce BC ne constitue pas une acceptation des conditions générales du Fournisseur et n'altère ou ne modifie en aucun cas la validité des présentes conditions générales.

Toute référence à un devis ou une offre du Fournisseur le cas échéant ne sera pas considéré comme intégrant des dispositions du devis ou de l'offre du Fournisseur qui sont incohérentes ou contraires aux dispositions spécifiées dans le présent BC ou à toute disposition pré-imprimée contenue dans le présent document, lesquelles dispositions étant par la présente expressément exclues.

Toutes les communications précédentes (à l'exception des conditions d'un quelconque Contrat-cadre) sont annulées et révoquées par la présente et aucune spécification ou accord du Fournisseur ou de l'un de ses responsables, agents ou employés ne sera contraignante pour l'Acheteur sauf mention spécifique ou référence dans le Contrat-Cadre, ou dans le présent BC. Aucune pratique locale, générale ou commerciale ou tout traitement ou toute exécution antérieur(e) de transaction n'altérera ou ne modifiera les présentes conditions d#achat.

- 2. Définitions. Dans le cadre du présent BC: (i) « Filiale » désigne toute entreprise contrôlant, contrôlée par ou sous le contrôle commun de l' Acheteur ou du Fournisseur, où « contrôle » signifie la propriété, directe ou indirecte, d' une entité ou de cinquante un pour cent ou plus des droits de vote; (ii) « Cas de Force Majeure » décrit un événement provoqué par des circonstances hors du contrôle raisonnable de l' une ou l#autre des parties et qui n' aurait pas pu être prévenu ou évité par l' exercice d' une diligence raisonnable, comme : des catastrophes naturelles, une guerre, une carence des pouvoirs publics, des troubles et conflits civils, des actes de terrorisme, des grèves (les grèves et autres conflits de travail affectant une seule partie et qui ne sont pas provoqués par une grève générale ou massive ne constitueront pas un motif de retard excusable), des émeutes, des incendies, des inondations, des tempêtes, des catastrophes naturelles, des actions gouvernementales et des tremblements de terre ; (iii) les « Droits de Propriété Intellectuelle » ou « DPI » sont définis comme des noms commerciaux, des marques déposées, des logos, des marques de service, des marques de commerce, des droits d'auteur, des designs, des brevets, des savoir-faire, des secrets commerciaux, des certificats d'usine et tout autre droit de propriété intellectuelle, enregistré ou non ; (iv) « Lois » désigne toute loi, réglementation, orde exécutif, règle, statut, ordonnance ou acte établi ou promulgué par les autorités compétentes et en vigueur, à l'échelle nationale, fédérale, étatique, provinciale ou locale, ainsi que les traités et conventions internationales, et (v) les deux termes Biens et Services incluent tout le travail, la main d'#uvre, les activités, le matériel, les équipements, les fournitures, le transport et la supervision nécessaires à la réalisation adéquate et complète des Biens et Services spécifiés. Les « Données Personnelles » doivent avoir la même définition que celle qui leurs est donnée par la règlementatio
- 3. Quantités. La quantité de Biens et de Services fournis par le Fournisseur à l'Acheteur sera identique à celle spécifiée dans le présent BC, et aucune modification du présent BC ne sera applicable sauf si cette modification est préalablement approuvée par écrit par l'Acheteur. Si les quantités fournies ne sont pas celles convenues, l'Acheteur peut exercer l'un ou plusieurs des recours suivants : (i) annulation du BC en intégralité ou en partie ; (ii) refus d'accepter toute livraison ultérieure de Biens ou d'exécution de Services ; (iii) application d'une pénalité de 0,5 % du prix du BC par jour, jusqu'à ce que le Fournisseur livre la quantité convenue, ou (iv) demande d'indemnités pour tous les coûts, les pertes ou les frais engagés par l'Acheteur suite à l'incapacité du Fournisseur de livrer les quantités de Biens ou de Services convenues.
- 4. Calendrier de livraison. Les délais constituent une condition essentielle. Le Fournisseur livrera les Services et les Biens à la (aux) date(s) spécifiée(s) sur le présent BC. Si le(s) délai(s) de livraison ne peu(ven)t pas être respecté(s), le Fournisseur doit informer immédiatement l'Acheteur par écrit et lui communiquer le meilleur délai de livraison possible sous réserve d'acceptation par l'Acheteur. Si les livraisons ne sont pas effectuées dans les délais convenus, l'Acheteur peut exercer l'un ou plusieurs des recours suivants : (i) demande d'envoi des Biens par le Fournisseur par un autre itinéraire que celui prévu pour accélérer la livraison (les coûts de l'expédition alternative seront à la charge du Fournisseur); (ii) annulation du BC en intégralité ou en partie ; (iii) refus d'accepter toute livraison ultérieure de Biens ou exécution de Services ; (iv) demande de remboursement des frais raisonnablement engagés par l'Acheteur pour obtenir des Biens ou des Services de substitution d#un autre fournisseur; (v) application d'une pénalité pour retard de livraison de 0,5 % du montant du BC par jour, jusqu'à ce que le Fournisseur livre les Biens ou les Services, ou (vi) demande d'indemnités pour tous les coûts, les pertes ou les frais engagés par l'Acheteur suite à l'incapacité du Fournisseur de livrer les Biens ou les Services à la date convenue.
- 5. Prix et modalités de paiement. Le prix des Biens ou des Services est le prix indiqué sur ce BC et il inclut tous les frais de production, de conditionnement et de chargement, ainsi que tout autre frais associé conformément aux Incoterms applicables (voir article 10). Aucune modification de prix ne sera acceptée sauf autorisation écrite de l'Acheteur avant envoi des Biens ou avant exécution des Services. L'Acheteur doit payer le Fournisseur dans les conditions établies dans le présent BC après réception de la facture non contestée pour les Biens et Services dûment livrés et acceptés par l#Acheteur et conformes aux spécifications du BC. Le Fournisseur respectera toutes les instructions de l'Acheteur concernant la facturation et le processus de paiement. La facture originale doit être déposée au siège de l#Acheteur sis à Cocody, Rue du lycée technique, Abidjan-Côte d#Ivoire, au plus tard deux semaines à compter de la date de livraison des marchandises ou d#exécution du service. Les marchandises fournies par Le Fournisseur ne seront considérées comme acceptées par l#Acheteur, et la date d#échéance de paiement déterminée, qu#après que le responsable du dépôt de l#Acheteur et le chef de laboratoire ou toute autre personne autorisée de l#Acheteur ait certifié la qualité, la quantité et la conformité des marchandises. Les paiements en avance, le cas échéant, sont effectués en considération de l'exécution complète et satisfaisante des Services ou de la livraison des Biens, et constitueront une avance remboursable en cas d'exécution insatisfaisante, incomplète ou de non-exécution des Services ou livraison des Biens.

Les retards de paiements seront notifiés à l'Acheteur par le Fournisseur et feront l'objet d'une résolution à l'amiable entre eux, sans autoriser le Fournisseur à suspendre l'exécution du présent BC.

Le Fournisseur assumera le risque des fluctuations monétaires défavorables entre la date de facturation et la date de paiement.

Sans préjudice des autres droits ou recours, l'Acheteur se réserve le droit de déduire tout montant qui lui est dû par le Fournisseur de tout montant à lui payer.

adm@sosboulonnerie.com

De: Kolia, Amanlan Marie Christelle Laetitia, CI-Abidjan

<AmanlanMarieChristelleLaetitia.Kolia@ci.nestle.com>

mardi 26 décembre 2023 10:00 Envoyé:

adm@sosboulonnerie.com; 'MAGASIN - SOS BOULONNERIE' À:

Henyo, Anselme Hubert, CI-Abidjan; Monin, Monin Guy Gabin, CI-Abidjan; Cc:

Diomande, Xavier, CI-Abidjan; Okon, Kre Sylvain, CI-Abidjan; 'Commercial'

Objet: RE: Purchase Document from Nestle 4559267925

Bonjour cher partenaire,

Il s'agit d'une erreur du système. La commande est pour des paquets de 50 Vis H M8X20.

1464924	44	Paquet de 5	0 Vis H M8X20 8.8 A	cier Inox	,	7
√ 45592	267925	Supplier	101129878 SOS Boul	oulonnerie	Doc. date	20.12.2023
Material	Short	Text	PO Quant	ity 0.	C Deliv. Date	Net Price
146492407	Paque	t de 100 Ecrou M	18 Inox	4EA	D 20.01.202	4 4,5
146492452	[]que	ts de 50 Vis H M	12X60 8.8 Inox	5EA	D 20.01.202	43,0
146492448	Paque	t de 50 Vis H M1	0X30 8.8 Acier In	4EA	D 20.01.202	19,0
146492412	Ronde	elle Plate M3 Acie	r Inox	4EA	D 20.01.202	4 5
145492444	Paque	t de 50 Vis H M8	X20 8.8 Acier Inox	5EA	D 20.01.202	4,5

Regards, Laeticia

From: adm@sosboulonnerie.com <adm@sosboulonnerie.com>

Sent: jeudi 21 décembre 2023 08:18

To: Kolia, Amanlan Marie Christelle Laetitia, CI-Abidjan < Amanlan Marie Christelle Laetitia. Kolia@ci.nestle.com>;

'MAGASIN - SOS BOULONNERIE' < magasin@sosboulonnerie.com>

Cc: Henyo, Anselme Hubert, CI-Abidjan < Anselme Hubert. Henyo @ CI. nestle.com >; Monin, Monin Guy Gabin, CI-Abidjan <MoninGuyGabin.Monin@CI.nestle.com>; Diomande,Xavier,CI-Abidjan <Xavier.Diomande@CI.nestle.com>;

Okon, Kre Sylvain, CI-Abidjan < KreSylvain. Okon@ci.nestle.com>; 'Commercial' < commercial@sosboulonnerie.com> Subject: RE: Purchase Document from Nestle 4559267925

This message is from an EXTERNAL SENDER. BE CAUTIOUS, particularly with links and attachments.

Bonjour Madame,

Concernant la dernière ligne de votre bon de commande (poste 50), le prix de 100 vis H M8X20 8.8 acier inox est de 9000fr Et non 4500fr selon le contrat.

Merci d'actualiser svp.